

ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE
DE LA RÉHABILITATION DE L'ÉTANG DE BERRE

VALEURS PARTAGÉES

pour la dérivation

phase 3



crédit photo : Gipreb

Étang de Berre
Gipreb



Provence-Alpes-Côte d'Azur



DOSSIER D'ÉTAPE - SUIVI DU COMITÉ DE PILOTAGE



janvier 2011

1.2.3. Soleil

Dossier réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Gipreb
Cours Mirabeau . 13130 Berre l'Étang
Directeur de la publication : Philippe Picon
Contact presse : Elisabeth Le Corre
tel. 04 42 74 15 51
e-mail : elisabeth.le.corre@gibreb.fr
web : www.etangdeberre.org

SOMMAIRE

VALEURS PARTAGÉES

PHASE 3

Pourquoi réhabiliter l'étang de Berre par la dérivation des eaux douces ?	2 - 3
Récit d'un renouveau territorial	4 - 5
Les retombées économiques	6 - 9
Des hypothèses raisonnables	10
Retombées locales et rentabilité à l'échelle nationale	11
Les financements possibles	12
Analyse socio-économique mode d'emploi	13



LA DEMANDE DES ACTEURS

Ce dossier est conçu dans la perspective d'une mobilisation de financements pour la mise en œuvre de la dérivation.

Pourquoi réhabiliter l'étang par la dérivation des eaux du canal EDF dans le Rhône ?

Répondant aux différentes problématiques socio-économiques, l'objectif de la dérivation des rejets répond à un vrai projet de développement durable n'hypothéquant pas l'avenir ni au plan énergétique, ni au plan écologique et patrimonial, ni au plan économique.

Cette dérivation ne peut cependant pas s'envisager en dehors d'une approche globale intégrant les problématiques du territoire et le fonctionnement des deux bassins versants aujourd'hui étroitement liés par la chaîne de production hydroélectrique : l'étang de Berre et la Durance. Cet objectif de dérivation complète est donc motivé par la volonté des acteurs du Gipreb de restaurer le caractère maritime de l'étang pour retrouver une lagune méditerranéenne profonde en faisant cesser les perturbations causées par les apports excessifs d'eau douce du canal usinier.

Les résultats des études ne contredisent pas la possibilité d'une amélioration du milieu par la réduction et l'homogénéisation des rejets, dont l'expérimentation est actuellement conduite par EDF et suivie scientifiquement par le GIPREB.

L'étude de dérivation proprement dite confiée à SOGREAH met en lumière deux familles de solutions réalisables. Ces possibilités de dérivation s'inscrivent sur un seul faisceau de territoire et proposent toutes un rejet dans le Rhône.

Quelle que soit la formule retenue, celle-ci permettra la restauration complète de l'étang de Berre et supprimera les impacts actuels sur la Durance. La dérivation permettra aussi de restaurer le potentiel hydroélectrique de la chaîne Durance-Verdon, dont les performances, basées sur une énergie renouvelable déclarée prioritaire, restent exceptionnelles pour répondre à la demande d'électricité.

Le projet définitif de la dérivation se fera selon un principe d'adaptation du tracé et du choix technique en fonction du terrain : contournement des obstacles, passage en surface ou enterré.

Le prolongement des études techniques sur la faisabilité de la dérivation est une phase de concertation associant tous les acteurs concernés par l'aménagement du territoire. Cette phase s'est engagée en 2009 à travers une analyse socio-économique de la réhabilitation de l'étang par la dérivation.

L'analyse monétaire des grands postes identifiés par l'étude de dérivation est apparue, aux acteurs politiques, insuffisante à rendre compte de tous les enjeux du projet. Les acteurs du territoire, élus et associations, ont souhaité que cette logique d'investissement s'élargisse à une vision prospective du développement du territoire et puisse faire valoir à cette échelle le projet de dérivation dans toutes ces dimensions sociales, économiques, environnementales. L'objectif initial de la demande d'une étude de type coûts/avantages est donc de valoriser et de donner du sens à la dérivation au-delà des ratios financiers.



UNE RÉHABILITATION

RÉCIT D'UN RENOUVEAU TERRITORIAL

Le «top départ»...

La décision officielle, largement médiatisée, de financer pour deux milliards d'euros la construction d'un ouvrage de dérivation afin de réhabiliter l'étang de Berre marque le début d'une large mobilisation des acteurs politiques et de la société civile. Conscients que cette décision n'est qu'un premier pas vers un projet de développement original, centré sur un étang écologiquement réhabilité, les acteurs locaux qui défendent ce projet depuis plusieurs années, élus et société civile en particulier, s'organisent pour préparer le renouveau du territoire.

... d'une nouvelle gouvernance locale

C'est avant tout une vaste refonte de la gouvernance locale qui se dessine alors. Profitant du mouvement de restructuration urbaine, qui marque le sud du département depuis plusieurs années, autour des grands pôles et en premier lieu de l'agglomération de Marseille, les élus locaux entendent faire exister le territoire de l'étang. Celui-ci est jusqu'à présent mal identifié et peu lisible comme en témoignent les documents de planification, de la DTA aux SCOT, qui ne l'envisagent jamais comme une entité cohérente. Au mieux le territoire est considéré comme un pôle industriel important mais très fragile et qui reste, en tout état de cause, associé au pôle du port de Fos.

... au service d'une planification rigoureuse

Il s'agit en effet d'anticiper l'attractivité d'un étang réhabilité, tant en termes de développement des loisirs de proximité et de l'activité touristique que de développement immobilier. Pour cela, il faut pouvoir mettre en œuvre une maîtrise foncière afin de réserver des espaces pour les services collectifs, pour préserver les sites naturels et les paysages, pour garantir les accès aux espaces riverains et favoriser le développement des usages de proximité, pour gérer la fréquentation et les possibles conflits d'usage. Cette planification permet de garantir que l'attractivité du territoire n'induit pas, à termes, une privatisation des espaces autour de l'étang.

Des partenariats pour gérer l'espace ...

Par ailleurs, profitant de ce dynamisme politique, le monde agricole initie avec les collectivités un partenariat original pour lutter contre l'étalement urbain et valoriser le paysage. L'enjeu est également d'organiser au mieux la phase des travaux pour minimiser ses nuisances et maximiser les retombées locales notamment en termes d'emplois. Les collectivités riveraines rassemblées au sein d'une structure intercommunale lancent un vaste schéma d'aménagement des abords de l'étang. Un effort d'accompagnement passe par une communication auprès du grand public sur les différents phasages des travaux.

SOCIO-ÉCONOMIQUE

PAR LA DÉRIVATION

Le scénario tendanciel constitue la référence de l'analyse socio-économique. Par définition, ce scénario correspond à une évolution du territoire sans aucun changement dans les régulations et les rapports de force actuellement à l'œuvre, autrement dit en considérant que les dynamiques en cours se poursuivent sans impulsions ou inflexions nouvelles.

La montée en puissance des activités de loisirs...

Les années qui suivent, les initiatives collectives et publiques s'accroissent et entraînent une dynamique associative et des investissements privés. La demande des populations locales, y compris venant de Marseille ou d'Aix, est le moteur de cette dynamique, grâce aux efforts engagés les 20 années précédentes pour préparer le territoire. Clubs nautiques, associations sportives et culturelles, activités scolaires, investissent les rives de l'étang et les aménagements déjà en place. L'initiative privée est également stimulée : loueurs de pédalos, de VTT, accrobranche, ballades sur le plan d'eau, petite restauration, etc. En matière d'hébergement touristique, une offre de qualité qui répond à l'image de l'étang de Berre réhabilité commence à émerger. Au final, si le tourisme peut prendre différentes formes, son levier principal repose sur l'image du territoire.

...ainsi que de la pêche professionnelle

L'autre secteur qui profite pleinement de la réhabilitation est la pêche professionnelle. Historiquement bien structurée, elle est prête à profiter de l'augmentation progressive de la biomasse. Grâce notamment à son école de pêche locale et à la promesse de captures de plus en plus importantes, elle envisage d'installer progressivement de nouveaux pêcheurs. Le développement d'activités secondaires, comme la pêche aux oursins, participe par ailleurs à l'amélioration des revenus des pêcheurs.

Une planification urbaine effective

En termes urbanistiques, si quelques opérations malheureuses sont à déplorer, les programmes de rénovation des centres urbains et des abords des villes, notamment à l'est du territoire, ont permis d'améliorer les paysages. Mais surtout dans ce secteur toujours soumis à une forte pression urbaine, la réussite du parc agaire a marqué les esprits et participé d'une rupture dans la fuite en avant de l'étalement urbain.

Un amortisseur économique ...

15 ans après la mise en route de la dérivation, le pari initial est gagné. Le territoire a d'ailleurs fait face, sans crise majeure, à la réduction des emplois industriels qui s'est poursuivie dans la région.

...et une cohésion sociale renforcée

Le sondage réalisé 10 ans après la mise en route de la dérivation, témoigne d'une fierté identitaire forte et les personnes interrogées qui se déclarent moins angoissées face à l'avenir sont plus nombreuses qu'au niveau national.

Un territoire d'exception

À l'échelle régionale, cette expérience territoriale innovante est valorisée. L'augmentation de la production hydroélectrique, rendue possible par la dérivation, participe de l'amélioration de la sécurisation toujours problématique de l'approvisionnement de PACA. Dans un contexte où les valeurs environnementales prennent une importance toujours croissante, la Région affiche l'étang de Berre comme un joyau local d'ampleur nationale.



RETOMBÉES LOCALES

deux approches complémentaires...

La réhabilitation de l'étang aura des conséquences particulièrement importantes à l'échelle des territoires adjacents. Il en sera de même pour les espaces concernés par les options de réhabilitation (basse Durance pour la restitution et secteur du sud de la Crau pour la dérivation). L'argumentation économique doit permettre dans ce cas de montrer **l'intérêt territorial** du projet et ses limites et inconvénients et d'initier une réflexion sur l'intérêt de promouvoir un tel projet local, sur ce territoire, à l'échelle nationale.



Cette analyse vise les retombées socio-économiques locales dans la perspective de promouvoir un développement durable du pourtour de l'étang de Berre. Elle envisage la puissance publique comme garante d'un équilibre sur le territoire. A cet égard, les bénéfices locaux intéressent les décideurs de politiques nationales ou locales, qu'ils soient issus de transferts en provenance d'autres régions ou

non. Cette vision fonde notamment les politiques d'aménagement du territoire ou de réduction des inégalités sociales qui visent à privilégier certaines catégories plutôt que d'autres au nom de la recherche de l'équité et d'un partage du développement. Les transferts entre catégories sociales ou territoires font également l'objet d'une attention de l'État.

ANALYSE COÛT-AVANTAGE

...pour rendre compte de l'action publique

Le GIPREB, maître d'ouvrage de l'étude, regroupe une diversité d'acteurs agissant à des échelons géographiques diversifiés.

L'évaluation socio-économique de la réhabilitation par la dérivation prend donc en considération des échelles géographiques différentes : européenne, nationale, régionale et locale, en éclairant les conséquences économiques de la réhabilitation de l'étang de Berre à deux grandes échelles.

La préservation de cet étang est une question nationale et même européenne compte tenu de l'importance de cette lagune présentée comme la plus grande de la Méditerranée. En outre, l'option dérivation est d'un coût particulièrement important justifiant également cette **dimension nationale** et européenne. Il convient donc d'analyser ce projet à cette échelle nationale.

Cette vision s'attache à développer une analyse économique de type ACA pour juger de l'efficacité relative des dépenses publiques ; l'intégralité des coûts et avantages est monétarisée afin de porter un jugement global sur chaque projet, à l'échelle de la collectivité nationale considérée comme un tout.

Il s'agit d'une vision de la puissance publique représentante de l'ensemble de ses citoyens, garante d'une rationalité substantielle s'appuyant sur des outils d'optimisation économique. Dans cette

acception, la puissance publique envisage la société comme la somme d'individus tous équivalents les uns aux autres. Les méthodes d'aide à la décision qui sont utilisées dans ce cadre additionnent ainsi les préférences individuelles de chacun pour hiérarchiser les projets.

Cette vision particulière de l'État conduit à retenir une posture d'investisseur pour la collectivité nationale, avec l'évaluation des coûts et des avantages pour la collectivité nationale prise comme un tout. Selon cette acception, l'évaluation doit donc être particulièrement attentive à mettre en évidence, parmi les diverses conséquences mesurées, celles qui constituent des productions nettes de richesse à l'échelle nationale afin de bâtir une argumentation pour la justification du financement d'un tel projet.

Ne doivent pas être considérées les conséquences économiques qui s'avèrent n'être que des transferts de richesse d'une région à l'autre.



RETOMBÉES LOCALES

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES TRAVAUX

Coût des investissements pour la construction de la dérivation :

- 200 M€ / an (pendant 5 ans) pour les solutions les moins chères
- 380 M€ (pendant 5 ans) pour les solutions les plus chères.

Soit 4,6% et 8,8% de la valeur annuelle de la production des travaux publics sur la base du CA du secteur en PACA, de 2007 (5,9% et 11,3% du CA moyen annuel calculé sur les 10 dernières années)

Emplois générés

8 000 emplois (6000 directs et 2000 indirects) pour la fourchette basse et **15 200 emplois** (dont 11 400 directs) pendant la durée des travaux (5 ans). Soit entre 1600 et 3040 emplois par an sur 5 ans.

13% des emplois indirects liés à l'intérim soit 260 à 495 emplois qui représentent entre 9% et 16% de l'emploi intérimaire du secteurs des travaux publics en PACA.

RETOMBÉES TOURISTIQUES ET LOISIRS DE PROXIMITÉ

La restauration et la reconquête de l'image de l'étang seront au cœur de la stratégie d'amplification du phénomène touristique.

Les activités proposées seront plus variées et plus nombreuses : développement du tourisme patrimonial, du tourisme vert, du tourisme industriel et du tourisme d'affaires. Cette diversité se retrouvera dans l'offre d'hébergement qui s'étoffe et s'ouvre sur des formules d'accueil non classiques (cabanes dans les arbres par exemple). Paillotes, guinguettes, installations sportives (loueurs de pédalos, de VTT...) sont autant d'activités qui pourront s'implanter sur les rives de l'étang, en lien avec le développement du tourisme. Un système de navigation est mis en place sur l'Etang de Berre aussi bien pour les déplacements d'une rive à l'autre de l'étang que pour des ballades sur le plan d'eau.

La réhabilitation de l'Etang de Berre sera une véritable opportunité pour changer l'image du territoire et communiquer sur son renouveau, écologique notamment. Dynamisme et modernité devront être des moteurs de ce renouveau de l'étang. Parallèlement, l'Etang de Berre sera pleinement intégré à toutes les actions menées par le Comité départemental du tourisme. Il pourra être identifié comme un territoire touristique à part entière sur lequel une identité est définie, avec une valeur ajoutée réelle.

La valeur ajoutée correspondant au chiffre d'affaires généré par les dépenses des touristes s'élève ainsi à 404 millions d'euros.

Cette valeur ajoutée correspond à la création de **21 400 emplois** liés au tourisme sur le pourtour de l'Etang de Berre.

Avec la dérivation, les retombées économiques liées au tourisme représenteront un peu plus de 3 fois celles qui pourraient exister en tendanciel.

RESTAURATION DU LIEN SOCIAL

Le développement des pratiques associatives et des politiques publiques d'accompagnement aura des effets positifs sur la cohésion sociale.

ANALYSE COÛT-AVANTAGE

Le taux d'actualisation est nécessaire pour comparer des valeurs économiques qui s'échelonnent dans le temps. La variation des prix relatifs est également à prendre en compte. Certains secteurs vont voir leur importance s'accroître par rapport à une variation générale des prix : ce pourrait être le cas de l'environnement naturel ou de l'énergie par exemple.

GAIN DE PRODUCTION HYDROELECTRIQUE

Quelle que soit l'hypothèse, le gain en production énergétique par la dérivation représente environ **430 000 MWh** soit 1,1% de la consommation globale de PACA et 6,6% de la production annuelle moyenne de la chaîne de la Durance (6,5 millions de MWh).

En termes de capacité de production (puissance installée), cela représente une augmentation de l'offre régionale de 109 MW soit 5,5% de la puissance totale de la chaîne Durance (2000 MW) et 2,7% de la puissance totale (thermique+hydraulique) de PACA. A l'échelle nationale, cette augmentation représente près de 4% de l'objectif de développement à l'horizon 2020 des capacités de pointe pour l'hydraulique.

Rappelons, par ailleurs, que les calculs proposés n'intègrent pas l'importance stratégique de la production d'électricité hydraulique liée à la situation particulière de la région PACA. Compte tenu d'une capacité de production insuffisante qui ne peut être facilement compensée par des importations le réseau de transport étant également insuffisant, la région PACA connaît plus qu'ailleurs des difficultés d'approvisionnement.

A l'échelle nationale, l'importance stratégique de la chaîne de la Durance (10% de la production hydroélectrique française) qui permet de mettre sur le réseau jusqu'à 1800 MW en moins de 10 minutes, rend toute amputation de ses capacités très impactantes au-delà de la seule perte de puissance.

DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

Avec une production halieutique moyenne de 150 kg/ha, ce sont 2 325 tonnes de poissons qui seraient pêchées chaque année dans l'Étang de Berre (chiffre rarement atteint selon la bibliographie consultée).

Les petites dorades représentent ainsi 44% du tonnage, soit 1023 tonnes ; les lousps représentent 28% soit 658 tonnes et les dorades 15% soit 355 tonnes. Cette répartition aboutit à un chiffre d'affaires de **10 millions d'euros**, ce qui correspond à une multiplication par 10 par rapport à la situation actuelle. En se fondant sur un chiffre d'affaires moyen par pêcheur, entre 65 et 70 000 €, environ **150 pêcheurs** pourraient exercer leur activité sur l'Étang de Berre, soit une multiplication par 6 par rapport à la situation actuelle.

LEVÉE DES CONTRAINTES SUR LA DURANCE

Les restitutions dans la Durance ne seraient plus nécessaires, la dérivation permettant de lever toutes les contraintes de rejet actuelles. De ce fait, dans cette option, un des avantages à considérer est la disparition des coûts engendrés par les contraintes de rejet en vigueur.

AMÉNITÉS ENVIRONNEMENTALES

En cumul sur la période 2012 - 2062, la valeur totale actualisée nette des aménités environnementales s'élève à **3,5 milliards d'euros**.



RETOMBÉES LOCALES

deux approches complémentaires...

Des hypothèses raisonnables pour estimer les retombées

Le développement attendu localement à la suite d'une réhabilitation devait être doux avec une forte dimension sociale. Les hypothèses retenues sont modestes pour respecter ce parti pris d'un développement sobre :

- l'hypothèse concernant la fréquentation future de touristes a été déterminée en référence à la moyenne de la région PACA et non par rapport à la zone littorale qui connaît des fréquentations nettement plus élevées.
- l'hypothèse retenue pour la pêche professionnelle n'a pas consisté à simuler un retour à une activité de pêche des années 50, mais à imaginer un développement à peu près similaire à celui de l'étang de Thau dont il est jugé qu'il est lui même limité du fait d'une importante activité de conchyliculture.
- Les assiettes retenues pour définir les populations concernées par les conséquences économiques ont également été déterminées avec une certaine modération en conservant la plupart du temps la population des communes riveraines de l'étang comme référence.
- Les dépenses pour les loisirs sont inférieures à celles estimées dans les Parcs Naturels Régionaux, identiques à celles pratiquées aujourd'hui sur l'étang de Berre, sans simuler d'augmentation.
- Certaines conséquences économiques précédemment identifiées n'ont pas été évaluées : la possibilité de développement de salins sur le pourtour de l'étang et l'impact positif d'un rejet de limons dans le Rhône pour limiter les érosions sur le littoral camarguais.
- Des conséquences, pourtant importantes, se sont avérées difficilement mesurables sur le plan monétaire. Il s'agit de l'importance stratégique de la chaîne de la Durance ou encore des possibilités de valorisation de l'eau de la dérivation pour sécuriser l'adduction d'eau potable au sud de la Crau.
- Enfin, certaines conséquences potentielles ont été considérées comme concomitantes mais hors du champ de l'évaluation. C'est le cas du développement d'une agriculture de proximité autour de l'étang de Berre.

ET RENTABILITÉ À L'ÉCHELLE NATIONALE

... pour rendre compte de l'action publique

	Le projet de dérivation devient rentable au bout de 15 ans	Le taux de retour sur investissement s'élève entre 2,1% et 4,7 %
Millons d'euros	du point de vue des retombées locales	du point de vue de l'analyse coût avantage à l'échelle nationale
VAN* : valeur actualisée nette sur 50 ans	10 272 M€	4 823 M€
Avantages nets l'année 2040 (non actualisés)	961 M€	421 M€

Terme de l'analyse : 50 ans

Taux d'actualisation : 4% puis dégressif après 2042 jusqu'à 3,6% au bout de 50 ans

Coût des travaux de dérivation actualisés sur 5 ans : 1,5 milliards d'euros

* la valeur actualisée nette correspond à la somme des avantages actualisés moins le coût des travaux



FINANCEMENTS POSSIBLES

Le caractère exceptionnel de ce projet tant par le montant des investissements en jeu que par la pluralité des objectifs qu'il porte, biodiversité, cohésion sociale, production hydroélectrique, développement activités économiques locales, ne permet pas de le rattacher à une politique particulière que cela soit au niveau européen, national ou régional dans laquelle il pourrait s'inscrire dans sa globalité. Pour identifier des modes de financements possibles il convient de s'attacher alternativement à chacun des grands objectifs que l'on peut attribuer à ce projet.

Le premier objectif du projet de réhabilitation vise en premier lieu à **restaurer la qualité environnementale** d'une lagune méditerranéenne jugée remarquable à l'échelle européenne.

Cet objectif s'inscrit assez naturellement dans les politiques de préservation et de reconquête des milieux aquatiques largement encadrées par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et plus largement dans les politiques de protection de l'environnement et la biodiversité, dont l'actualité récente avec le sommet de Nagoya en octobre 2010 et l'adoption par 190 pays d'un plan de sauvetage de la biodiversité pour les 10 ans à venir, souligne l'importance du sujet dans l'agenda politique. Ces différentes politiques renvoient à différentes sources de financement possibles.

Agence de l'eau

Au niveau national, c'est essentiellement via les Agences de l'Eau qu'est financée la politique d'amélioration des milieux aquatiques. Sur le bassin Rhône Méditerranée Corse, le budget dont dispose l'Agence de l'eau pour son 9ème programme (2007-2012) s'élève à 3,2 Milliards d'euros sur 6 ans dont 686 M€ pour la gestion des milieux aquatiques. Une partie de ces financements est comptabilisée en aides publiques de l'État dans le CPER PACA.

Programmes européens

Au niveau européen, un rapide bilan du programme LIFE permet de comprendre que les enjeux financiers de ce programme restent modestes au regard de l'économie globale du projet.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est zone éligible au titre de l'objectif "compétitivité régionale et emploi" du FEDER dont le programme opérationnel pour la région PACA est doté d'un budget d'environ 1,1 milliard d'euros pour la période 2007-2013. Là encore les enjeux financiers de ce programme restent modestes au regard de l'économie globale du projet. De plus, les domaines de l'innovation, des technologies de l'information et de la communication et de l'énergie sont les principales thématiques de ce programme, avec pour cible prioritaire les petites et moyennes entreprises (PME).

Le deuxième grand objectif attaché au projet de réhabilitation par la dérivation est celui de **promouvoir un développement territorial** qui soit source de cohésion sociale et créateur de richesses locales, dans le cadre d'un développement doux.

CPER

Dans cette perspective, le projet de réhabilitation de l'étang de Berre s'inscrit assez facilement dans ses principes dans les politiques régionalisées de l'État et du Conseil Régional au travers du CPER.

Le troisième grand objectif du projet de dérivation est l'augmentation de la **production d'énergie renouvelable hydroélectrique**. Cet objectif s'inscrit clairement dans la politique énergétique de la France et de l'Europe.

PPI pour l'électricité

Le développement des capacités en production électrique fait l'objet en France d'une programmation pluriannuelle des investissements (PPI). L'actuelle programmation a été établie afin de tenir compte des engagements du Grenelle de l'environnement avec l'idée «d'engager la France dans un vaste programme d'équipement en énergies non carbonées». Le PPI constitue la vision qu'ont les pouvoirs publics de l'avenir du parc de production d'électricité, à l'horizon 2020. Il s'agit donc d'un document de référence. L'objectif de développement de la production hydraulique retenu pour l'horizon 2020, dans la PPI, est de 3TWh/an et 3000 MW de capacité de pointe pour l'hydraulique. Le projet de réhabilitation par la dérivation qui permettrait d'augmenter la production de 0,52 TWh contribuerait ainsi pour 17% à cet objectif. Le projet de réhabilitation mériterait dans ce contexte d'être replacé et intégré à part entière dans la politique énergétique de la France et concrètement dans le prochain exercice de PPI.

Une autre voie évoquée dans la PPI pour développer les capacités de production est la mise en concurrence des concessions hydroélectriques. Celle-ci sera l'occasion de sélectionner les exploitants sur la base de meilleurs critères d'efficacité énergétique et de mesures ambitieuses de restauration et de préservation de la qualité de l'eau.

Ce que l'on doit évaluer

Le projet de réhabilitation de l'étang de Berre doit être analysé comme un changement par rapport à la situation actuelle et c'est ce changement qui a été évalué socio-économiquement par cette nouvelle étude.

Ces changements interviendraient dans un laps de temps relativement important : au moins une dizaine d'années. Il s'agit donc de comparer ces diverses situations envisageables à la lumière des conséquences positives et négatives qu'elles seraient susceptibles d'induire à moyen et long termes :

- Les coûts des options, investissement et fonctionnement
- Les conséquences sur les activités et territoires, imputables aux options retenues pour assurer la réhabilitation de l'étang. Les évolutions pressenties sont susceptibles d'être à l'origine d'adaptations positives ou négatives des activités et territoires traversés ou impactés qui doivent être identifiées et évaluées.
- Les retombées socio-économiques que l'on est susceptible d'attendre d'une amélioration du milieu lagunaire de l'étang de Berre. À terme, la reconquête de la qualité de l'étang devrait permettre à certaines activités et pratiques de se développer.

De nouvelles formes de développement sont ainsi rendues possibles et sont déclinées sur trois plans :

- . des retombées économiques classiques liées au développement d'activités marchandes qui induisent des chiffres d'affaires et des emplois locaux,
- . des retombées sociales liées à une économie non marchande et à une amélioration du cadre de vie qui se traduisent par un bien-être des populations, une cohésion sociale, une réduction des impacts sociaux et économiques des crises, ...
- . des aménités environnementales qui se traduisent par un bien-être directement lié à l'existence d'un patrimoine remarquable induisant une attractivité territoriale et une reconnaissance macro régionale de l'importance du territoire.

L'identification des valeurs individuelles

- les dépenses à mettre en œuvre pour le changement qui sont constitutives du projet lui-même (coûts de génie civil pour la construction du canal par exemple).
- les répercussions économiques qui concernent des activités déjà présentes sur le territoire. les changements induits viennent modifier les conditions d'exercice de ces activités qui sont déjà bien connues de leurs responsables. La description physique des changements à l'œuvre (un moindre débit, une salinité accrue,...) trouve une traduction en termes économiques. Par exemple, une moindre quantité d'eau à turbiner se traduit par une baisse de la production électrique et donc une modification de la rentabilité des ouvrages hydroélectriques concernés. Ou encore, une augmentation du stock de poissons comestibles ou commercialisables se traduit par de meilleures pêches. Chacune de ces conséquences économiques prend sens à une échelle individuelle, activité par activité, en analysant les modifications physiques de conditions d'exercice des activités concernées et leurs répercussions en termes économiques.

L'identification des valeurs collectives

D'autres valeurs sont plus difficiles à identifier. Il s'agit des retombées attendues de la réhabilitation de l'étang qui constituent des opportunités à saisir collectivement et ne peuvent donc être identifiées «en chambre» ou activité par activité. **Celles-ci ont été abordées lors d'un exercice de prospective participatif qui a permis de faire apparaître les diverses pratiques et activités qui pourraient se saisir, d'une manière ou d'une autre, de l'opportunité d'une telle réhabilitation et de donner un sens collectif à leur émergence.** En précisant le projet de territoire qui sous-tend l'apparition de ces activités et pratiques nouvelles, cet exercice a également permis d'identifier les dépenses et les conditions nécessaires pour qu'elles adviennent. Une fois identifiées, ces différentes valeurs collectives peuvent être déclinées éventuellement sur des activités individuelles.

A quel terme arrêter les évaluations ?

Pour chaque retombée économique que l'on souhaite évaluer, les calculs se réfèrent à des hypothèses sur les évolutions avec ou sans réhabilitation. Ces hypothèses ont été construites avec les professionnels concernés, de façon à disposer de caractérisation de la forme générale d'évolution de l'activité en tendance, par exemple la poursuite de l'activité des 20 dernières années, et d'hypothèses sur la vitesse d'apparition des retombées positives, leur croissance moyenne envisageable et leur éventuel plafonnement à terme.

Théoriquement les retombées peuvent être agrégées sans limite de temps, puisque pour un tel projet structurant, on peut penser que les changements des activités sont irréversibles. **Une durée de 50 ans, couramment utilisée pour de grands aménagements, est retenue ici.** Il s'agit de la période sur laquelle il est proposé d'analyser la rentabilité de ces projets de réhabilitation.

Que mesure-t-on ?

Évaluer, c'est alors donner une valeur à ces évolutions relatives qui s'éloignent plus ou moins de l'évolution tendancielle, celle qui aurait eu a priori lieu si le projet de réhabilitation de l'étang de Berre n'était pas mis en œuvre. **C'est donc un écart qui doit être mesuré entre la situation tendancielle et la situation après dérivation pour réhabiliter l'étang.**

ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉHABILITATION DE L'ÉTANG DE BERRE

Gipreb *Etang de Berre*

COMITE D'ÉTANG